



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) CHATEAU DE VENTO

1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE : Commune des Pennes Mirabeau - 223 Avenue François Mitterrand – BP 28 – 13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex

2 – OBJET : le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public le projet de valorisation du Château de Vento situé dans le centre ancien de la commune (site inscrit).

Il s'agit de réhabiliter environ 1 000 m² de bâti dans le cadre de la conclusion d'un bail ou d'une cession avec le candidat qui apportera à ce bien immobilier remarquable une plus-value, tout en ne dénaturant pas son identité, dans une perspective de renforcement d'attractivité et de redynamisation du vieux village.

La destination du bien n'étant pas définie, tous les projets peuvent être soumis. Il pourra s'agir de restauration, d'hôtellerie, hébergement touristique, bureaux et autres concepts culturel, artistique, artisanal, etc...

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux candidats en capacité de garantir à la collectivité qu'ils disposent de toutes les compétences nécessaires et de tous les moyens requis pour mener à bien le projet et, le cas échéant, de toutes les solutions de financement et d'optimisation financière. Les candidats peuvent être un groupement associant, par exemple, un opérateur technique et un opérateur financier ou une société réunissant l'ensemble de ces compétences.

3 – LIEU D'EXECUTION : Le vieux village - 13170 Les Pennes-Mirabeau (Bouches du Rhône), parcelle cadastrée AB 36.

4 – DUREE : le candidat précisera la durée de l'exploitation souhaitée selon les conditions précisées dans le règlement de l'Appel à Manifestations d'Intérêts (AMI)

5 – BASES JURIDIQUES :

- Code général des collectivités territoriales
- Code de la propriété des personnes publiques

6 – CRITERES DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS D'INTERET : Cf. Cahier des Charges de l'AMI

- **Valeur Qualité : (60%)**
- **Valeur Economique : (40%)**

7 – CONTENU DES PROPOSITIONS : Cf. Cahier des Charges de l'AMI

La présentation du candidat devra démontrer sa capacité à développer le projet, le cas échéant jusqu'à la remise d'une offre complète à la commission consultative, puis à le réaliser et à l'exploiter. Pour cela, il explicitera dans son dossier les compétences et les références sur lesquelles il compte s'appuyer.

Les dossiers seront constitués :

- **d'une note de présentation détaillée du projet**
- **d'une note de présentation du candidat**
- **d'un projet architectural**

8 – VALIDITE DES PROPOSITIONS : 200 jours à compter de la date limite de remise des propositions.

9 – ADRESSE DE DEPOT DES PROPOSITIONS :

- Dépôt électronique : <https://agysoft.marches-publics.info/>

- Pli recommandé :

Ville des Pennes-Mirabeau
Service Commande Publique
223 avenue François Mitterrand
BP 28
13758 les Pennes-Mirabeau Cedex

- Dépôt contre récépissé :

Ville des Pennes-Mirabeau
Service Aménagement du Territoire et Politique de l'Habitat
22, rue Saint Dominique
13170 les Pennes-Mirabeau
Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

10 – RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Pour toute demande de renseignements techniques ou administratifs, les candidats pourront faire leur demande à l'adresse suivante :

- <https://agysoft.marches-publics.info/>

ou

- marchespublics@vlpm.com

ou

- sandrine.patimo@vlpm.com

Les candidats potentiels peuvent se faire connaître auprès de la Ville en envoyant leurs coordonnées (nom de la société, nom du contact, adresse électronique) à marchespublics@vlpm.com afin de recevoir les éventuels documents ou informations complémentaires qui pourraient être mis en ligne entre la publication et la date de remise des projets.

11 – DOSSIER COMPLET

L'intégralité du dossier est disponible :

- sur le site internet de la ville : <https://www.pennes-mirabeau.org/>
- sur le profil acheteur de la ville : <https://agysoft.marches-publics.info/>

12 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 28 août 2023

13 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS : 30 novembre 2023 à 17h00